



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—

Collégiale Saint-Just

Numéro 148 – Mai 2022 – 1 euro



UNE PAROISSIENNE DE SAINT-JUST BEATIFIEE

Chers Paroissiens de Saint-Just,

Le 22 mai prochain, à Lyon, la vénérable Marie-Pauline Jaricot sera proclamée bienheureuse. C'est une grande grâce pour l'Eglise universelle d'abord, qui honore la victoire finale et le bonheur éternel d'une de ses filles, et l'invoque désormais officiellement comme intercesseur auprès du bon Dieu ; grande grâce ensuite pour l'archidiocèse de Lyon, puisque la bienheureuse a vécu tout le cours de sa vie terrestre à Lyon, où elle a reçu le saint baptême et tous les autres sacrements, et que c'est ici qu'elle a fondé toutes ses œuvres.

Savez-vous que cette béatification est aussi une grande grâce, non seulement pour la compagnie des guides Saint-Louis, qui est placée sous le patronage de

Pauline, mais aussi pour toute notre communauté paroissiale, puisque la nouvelle bienheureuse fut longtemps paroissienne de Saint-Just : sa maison, la maison de Lorette, montée Saint-Barthélemy, se trouvait en effet sur le territoire de la paroisse de Saint-Just. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle fut inscrite, au temps de ses déboires financiers, au registre des indigents par le curé de Saint-Just. Plus important encore, c'est à Saint-Just que furent célébrées ses funérailles, le surlendemain de sa naissance au ciel, le 11 janvier 1862, par un des vicaires de la paroisse.

Vous trouverez dans ce numéro une petite biographie de Pauline rédigée par les moines de Flavigny, reproduite ici avec leur aimable autorisation. Avec l'aide de M. Pierre Pueyo et grâce à son patient travail de recherche, nous avons pu collecter en outre quelques témoignages du lien qui unit la bienheureuse à la paroisse de Saint-Just : nous vous les livrons tels quel dans ce numéro, sans grand effort de mise en ordre systématique : vous nous le pardonnerez.

Puissent ces quelques éléments nous encourager tous à nous préparer spirituellement à cette grande grâce, à recevoir les exemples de la bienheureuse, modèle de vie intérieure et de souci d'étendre le Royaume de Dieu ; à les mettre en pratique enfin, dans notre vie quotidienne, individuelle, familiale et communautaire.

Nous vous donnons un premier rendez-vous le 21 mai à 18h00 à Saint-Just pour des vêpres pontificales, présidées par Mgr Le Gal : ce sera une belle manière de débiter la journée liturgique de la béatification.

Le lendemain matin, 22 mai, nous célébrerons la grand-messe paroissiale de 10h00 en rit lyonnais, le rit qu'a connu Pauline toute sa vie. L'après-midi enfin aura lieu la cérémonie de béatification, à Eurexpo, à 15h00.

Bienheureuse Pauline, priez pour nous !

abbé Paul Giard, fssp
chapelain

BIENHEUREUSE PAULINE JARICOT

Printemps 1805. Au lendemain de la Révolution française, le Pape Pie VII, regagnant Rome après avoir couronné Napoléon à Paris, fait halte à Lyon. Antoine Jaricot, négociant en soie dans cette ville, en profite pour placer sa famille sur le passage du Pontife, implorant une bénédiction particulière. Pie VII pose ses mains sur la tête de la petite Pauline. Bénie par le Vicaire du Christ, cette enfant se distinguera très tôt par son amour pour Jésus et sa tendresse pour tous les malheureux.

Pauline Jaricot est née le 22 juillet 1799 à Lyon. Ses parents, Antoine Jaricot et Jeanne Lattier sont profondément chrétiens. Pauline écrira plus tard : « Heureux ceux qui ont reçu de leurs parents les premières semences de la foi. Soyez béni, Seigneur, de m'avoir donné un homme juste pour père, et pour mère une femme pleine de vertu et de charité ». Six enfants forment déjà la couronne de cette famille, lorsque Pauline vient au monde.

Dans la cour de la maison familiale se trouve un puits profond. Un jour que sa mère vient de puiser un plein seau d'eau, Pauline, âgée de sept ans, s'inquiète : « Dis, maman, est-ce qu'il reste encore de l'eau dans le puits ? – Mais oui, la source ne diminue pas. – Oh ! que je voudrais avoir un puits d'or pour en donner à tous les malheureux, afin qu'il n'y ait plus du tout de pauvres et que personne ne pleure plus ». À l'âge de dix ans, l'enfant est mise dans un pensionnat. « J'eus le malheur, reconnaîtra-t-elle, de me lier avec une compagne qui, n'ayant ni la candeur ni la simplicité de son âge, connaissait déjà les calculs et les artifices de la coquetterie. Elle me racontait toutes les « conquêtes » qu'elle croyait avoir réussies sur les cœurs ». D'abord effrayée et troublée, Pauline sent bientôt naître et grandir en elle le besoin de plaire et d'être aimée. Heureusement, à l'approche de sa première Communion, elle se sépare de sa compagne douteuse : « Jésus-Christ triompha alors dans mon cœur, écrit-elle, et quand il fût décidé que je Le recevrais bientôt, je ne pensais plus qu'à Lui préparer une demeure qui ne fût pas trop indigne de Lui ». Après un long examen de conscience, elle fait une bonne confession, puis reçoit Jésus-Hostie avec une immense joie. Le même jour, elle est fortifiée par le sacrement de

Confirmation. Cependant, la belle société la tente encore. Elle apprécie les tenues élégantes et écoute avec complaisance les flatteries.

Un jour, Pauline tombe d'un escabeau; il s'ensuit une maladie étrange: elle marche comme une personne ivre, l'air égaré, et perd entièrement la parole. Sa mère, qui la veille jour et nuit, tombe elle-même gravement malade, puis meurt, loin de Pauline, le 26 novembre 1814, en offrant sa vie à Dieu pour sa fille. Cette mort est assez longtemps cachée à celle-ci pour qu'elle



puisse recouvrer la santé. Avec la convalescence, Pauline retrouve son désir de plaire: parmi les jeunes filles de son milieu, elle se distingue comme la plus élégante. Pourtant, elle n'est pas heureuse: « Mon cœur éprouvait une soif ardente que rien ne calmait, parce que ce pauvre cœur, toujours esclave de la créature, ne trouvait qu'un vide infini dans une affection périssable, et une torture inouïe dans ses résistances à l'appel divin ».

L'illusion de la vanité

Un des derniers dimanches du Carême 1816, un prêtre de grande vertu, l'abbé Jean Wendel Würtz, vicaire à la paroisse Saint-Nizier de Lyon, donne le sermon. Pauline est venue l'entendre, vêtue de sa belle robe de printemps. Les paroles du prédicateur sur les dangers et les illusions de la vanité mondaine conquièrent la jeune fille. Elle se reconnaît dans chaque détail du sermon. L'office terminé, elle se rend à la sacristie et s'ouvre à l'homme de Dieu. Après une confession générale, la pénitente, radieuse et baignée de larmes, est radicalement changée. Elle s'habille avec une robe violette très ordinaire, un bonnet blanc sur la tête. Mais, écrira-t-elle, « il m'était si terrible de briser avec mes habitudes de luxe et d'élégance que, les premiers mois de ma conversion, je souffrais cruellement quand je me montrais en public avec mon costume ridicule. J'évitais alors de regarder les jolies robes de mes amies; car ces choses

avaient encore pour moi un si grand attrait, que jamais je n'aurais pu vaincre cette vanité, si je l'eusse ménagée ».

L'âme purifiée, Pauline entend clairement l'appel à une vie plus parfaite. Elle s'adonne avec ferveur à la prière et à la pénitence, visite les pauvres et les malades dont elle panse avec beaucoup de délicatesse les plus répugnants ulcères. Elle organise un petit atelier de fabrication de fleurs artificielles, pour jeunes filles sans emploi. Dans la nuit de Noël, à la chapelle de Fourvière, Pauline se place devant l'autel de la Vierge Noire et offre sa vie à Dieu par le vœu de virginité perpétuelle. Gratifiée de nombreuses grâces célestes et douée d'un haut degré de contemplation et d'intimité avec le Seigneur, elle entend l'appel de Dieu à se consacrer au service des autres. Au contact du Christ dans la Sainte Eucharistie, des lumières profondes sur le mystère du Rédempteur lui sont communiquées; elle désire les transmettre à d'autres âmes. De fait, de pieuses filles, ouvrières ou domestiques, partageant son désir de faire réparation au Cœur de Jésus, inconnu et méprisé, se groupent autour d'elle.

La Propagation de la Foi

Les bouleversements de la Révolution ont tari les ressources et le recrutement des congrégations missionnaires. À la lecture des Bulletins des Missions Étrangères, Pauline s'émeut de la situation et commence à recueillir quelques aumônes pour les Missions. Après avoir prié et réfléchi, elle reçoit, en automne 1819, l'inspiration d'une œuvre d'aide aux Missions : « Un soir que je cherchais en Dieu le secours, c'est-à-dire le plan désiré, la claire vue de ce plan me fut donnée et je compris la facilité qu'aurait chaque personne de mon intimité à trouver dix associés donnant un sou chaque semaine pour la Propagation de la Foi. Je vis en même temps l'opportunité de choisir, parmi les plus capables des associés, ceux qui inspireraient le plus de confiance pour recevoir de dix chefs de dizaine la collecte de leurs associés, et la convenance d'un chef, réunissant les collectes de dix chefs de centaine, pour verser le tout au centre commun ». Consulté, l'abbé Würtz lui dit : « Pauline, vous êtes trop bête pour avoir inventé ce plan... Évidemment, il vient de Dieu. Aussi, non seulement je vous permets, mais je vous engage fortement à le mettre à exécution ! »

Malgré bien des oppositions et des incompréhensions, l'œuvre de la Propagation de la Foi se répand avec la rapidité de l'éclair, en France puis dans le monde entier, apportant aux Missions des secours considérables. Un conseil de gestion est créé. Pauline s'efface devant lui : « Je laissai à qui voulut le prendre, l'honneur de cette fondation divine dont l'inspiration était du Ciel ». Dans sa prière, elle rend grâces à Dieu : « Vous avez jeté les yeux sur ce que vous avez trouvé de plus petit ici-bas, pour en faire l'instrument de votre Providence et procurer la gloire de votre adorable Nom, afin que nulle chair ne puisse se glorifier devant vous ».

Le zèle intense de Pauline en faveur des Missions s'inspire directement de l'Évangile. Avant de monter aux Cieux, le Seigneur Jésus a envoyé ses disciples en disant: Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé (Mc 16, 15-16; cf. Mt 28, 18-20). Ce mandat missionnaire révèle la bonté de Dieu qui veut que les hommes connaissent la vérité et soient sauvés (cf. 1 Tm 2, 4). En effet, « le salut se trouve dans la vérité. Ceux qui obéissent à la motion de l'Esprit de vérité sont déjà sur le chemin du salut; mais l'Église, à qui cette vérité a été confiée, doit aller à la rencontre de leur désir pour la leur apporter. C'est parce qu'elle croit au dessein universel de salut, qu'elle doit être missionnaire » (Déclaration Dominus Jesus, Congrégation de la Doctrine de la Foi, 6 août 2000, n. 22).

Pourquoi la Mission?

Pourtant, de nos jours, constate le Pape Jean-Paul II, « certains s'interrogent : la mission auprès des non-chrétiens est-elle encore actuelle?... Le respect de la conscience et de la liberté n'exclut-il pas toute proposition de conversion ? Ne peut-on faire son salut dans n'importe quelle religion?... En remontant aux origines de l'Église, nous voyons clairement affirmé que le Christ est l'unique Sauveur de tous, Celui qui seul est en mesure de révéler Dieu et de conduire à Dieu... *Car il n'y pas sous le ciel d'autre Nom donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés* (Ac 4, 12). Cette affirmation, adressée par saint Pierre au Sanhédrin, a une portée universelle, car pour tous – Juifs et païens –, le salut ne peut venir que de Jésus-Christ... Cette révélation définitive que Dieu fait de lui-même (en Jésus-Christ) est la raison fondamentale pour laquelle l'Église est

missionnaire par sa nature. Elle ne peut pas ne pas proclamer l'Évangile, c'est-à-dire la plénitude de la vérité que Dieu nous a fait connaître sur Lui-même. Le Christ est l'unique médiateur entre Dieu et les hommes (cf. 1 Tm 2, 5-7). Les hommes ne peuvent donc entrer en communion avec Dieu que par le Christ, sous l'action de l'Esprit. Sa médiation unique et universelle, loin d'être un obstacle sur le chemin qui conduit à Dieu, est la voie tracée par Dieu Lui-même » (Jean-Paul II, Encyclique *Redemptoris Missio*, RM, 7 décembre 1990, n. 4 et 5). À la question : « Pourquoi la Mission ? », le Saint-Père répond que dans le Christ, « et en Lui seulement, nous sommes libérés de toute aliénation et de tout égarement, de la soumission au pouvoir du péché et de la mort. Le Christ est véritablement *notre paix* (Ep 2, 14), et *l'amour du Christ nous presse* (2 Co 5, 14), donnant à notre vie son sens et sa joie » (RM, n. 11).

Avec les saints de tous les temps, Pauline a reconnu la nécessité de la Mission. L'œuvre qu'elle a fondée se poursuit aujourd'hui : la Propagation de la Foi vient en aide à plus de 900 diocèses en Afrique, Asie, Amérique Latine, et Océanie, attribuant à chaque diocèse un subside ordinaire annuel et des subsides extraordinaires selon les besoins. L'argent vient de quêtes et de dons faits dans le monde entier et rassemblés à Rome.

Entre 1822 et 1826, la maladie ainsi que le besoin d'une plus grande intimité avec le Seigneur, forcent Pauline à se retirer dans le silence. Les lumières divines qu'elle reçoit alors la poussent de nouveau à l'action. Très attachée au Saint Rosaire, elle souhaite en propager la dévotion. Constatant que peu de personnes ont assez de temps et de ferveur pour le réciter en entier, elle a l'inspiration de le répartir entre quinze personnes qui n'auraient qu'une dizaine à réciter par jour en méditant sur un mystère. « Il me sembla que l'heure était venue, écrira-t-elle plus tard, de réaliser le dessein, formé depuis longtemps, d'une association accessible pour tous, qui produirait l'union avec la prière, et dont l'unique et courte pratique, n'effrayant personne, faciliterait aux fidèles l'usage de la méditation quotidienne, cette méditation ne fût-elle que de quelques minutes, sur les mystères de la vie et de la mort de Jésus-Christ ». Ainsi fut fondé en 1826 « le Rosaire Vivant ». Avec l'aide d'un Père jésuite, Pauline adjoint à cette œuvre la distribution d'objets religieux et de bons livres pour

réveiller et maintenir la foi. Par la prière et la diffusion de la bonne doctrine, le Rosaire Vivant contribuera à d'innombrables conversions.

Percevoir la détresse

Afin de donner un cadre de vie aux jeunes filles qui se sont groupées autour d'elle, Pauline fonde l'institut des Filles de Marie, consacrées au soin des malades, dans une petite maison qu'elle appelle « Nazareth », sur la colline de Fourvière. Puis elle achète une grande propriété voisine, « Lorette », qui devient le siège officiel du Rosaire Vivant. Au mois d'avril 1834, Pauline est gravement malade au point de recevoir l'Extrême-Onction. Elle se rend tout de même en Italie et, encouragée par le Pape Grégoire XVI, implore et obtient de sainte Philomène sa guérison. Le Saint-Père, rempli d'admiration et de joie à la nouvelle de ce miracle, la reçoit au Vatican. Rentrée à Lyon en 1836, Pauline constate que « Lorette » devient un lieu de rencontre et de vie spirituelle de plus en plus fréquenté où les hôtes sont accueillis avec respect et cordialité. On compte parmi eux saint Pierre-Julien Eymard, saint Jean-Marie Vianney, sainte Thérèse Couderc, sainte Claudine Thévenet... Toujours à son poste, Pauline écoute, reconforte, éclaire, ouvre son cœur et sa bourse. Un jour de 1842, une jeune fille, Françoise Dubouis, lui apporte une lettre du Curé d'Ars : « Mademoiselle Jaricot, je vous adresse une âme, que le bon Dieu a faite bien sûr pour Lui et pour vous... La Sainte Vierge l'a gardée jusqu'à présent de tout mal, gardez-la donc à votre tour, et apprenez-lui à aimer davantage Jésus et Marie ». Françoise deviendra la confidente de Pauline jusqu'à sa mort.

Depuis longtemps, Pauline a perçu la détresse provoquée chez les ouvriers par la révolution industrielle. La situation des ouvriers en soierie est particulièrement tragique à Lyon : certains sont logés et nourris par le chef d'atelier qui les emploie, entassés avec leur famille dans d'étroits logements, gagnant une somme dérisoire pour seize heures de travail par jour. Pauline note : « Chez l'ouvrier, la misère affaiblit peu à peu le courage et la vertu. Les personnes riches ne se doutent pas, au sein de l'abondance et de la sécurité, de ce qu'éprouvent un père, une mère à qui des enfants demandent du pain, quand le travail manque, ou que la maladie le rend impossible... Du pain !... Mais alors, pour en avoir, il faut mendier; et tous n'ont pas la force d'en venir là... Il me

semble avoir acquis la certitude qu'il faudrait d'abord rendre à l'ouvrier sa dignité d'homme, en l'arrachant à l'esclavage d'un travail sans relâche ; sa dignité de père, en lui faisant retrouver les douceurs et les charmes de la famille ; sa dignité de chrétien, en lui procurant, avec les joies du foyer domestique, les consolations et les espérances de la religion ». Après avoir longtemps prié, Pauline décide de consacrer sa fortune à la création d'un centre industriel où un travail réglé avec prudence et rétribué selon la justice permettrait à Jésus de régner sur les cœurs. Profitant d'une occasion favorable, elle jette les bases d'une entreprise qui lui sera un véritable chemin de croix de 1841 à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt années.

Pour lancer l'usine, Pauline confie à des personnes qu'on lui a recommandées la somme de 700 000 francs-or. Tout d'abord, l'entreprise semble fonctionner de façon satisfaisante : les comptes-rendus présentés sont optimistes. Mais les hommes d'affaires auxquels elle a fait confiance, détournent à leur profit les capitaux. « Je tombai, écrit-elle, comme l'homme descendant de Jérusalem à Jéricho, entre les mains de voleurs ». Pauline perd sa fortune et se retrouve grevée de dettes, talonnée par les créanciers. Dans cette situation dramatique, son souci se porte d'abord sur les nombreux pauvres qui lui ont prêté de petites sommes d'argent pour l'usine ; elle tient fermement à les rembourser pour leur éviter la misère, et, dans ce but, se résoud à mendier. Mais cette affaire lui a coûté sa réputation. La direction de l'œuvre de la Propagation de la Foi, qu'elle a elle-même fondée, statue ainsi sur sa demande de secours : « Vu qu'on ne saurait lui reconnaître la qualité de fondatrice, dont elle se prévaut, le conseil se refuse à accorder un secours financier ».

« Plus que d'autres, dira le Pape Paul VI, Pauline devait rencontrer, accepter et dépasser dans l'amour une somme de contestations, d'échecs, d'humiliations, d'abandons qui donnèrent à son œuvre la marque de la Croix et sa fécondité mystérieuse ». Toutes les portes, en effet, se ferment devant celle qui en a tant ouvert pour d'autres, et, à chaque nouvelle souffrance, elle répète : « Mon Dieu, pardonnez-leur et comblez-les de bénédictions à mesure qu'ils m'abreuvent de plus de douleurs ». Le saint Curé d'Ars, s'exclamera un jour en chaire : « Mes frères ! moi, je connais une personne qui sait bien accepter les croix, même les

croix les plus lourdes, et qui les porte avec grand amour. Cette personne, mes frères, c'est Mademoiselle Jaricot, de Lyon ! »

Le véritable bonheur

En 1852, on suggère à Pauline d'aménager à travers le clos de « Lorette » un raccourci pour accéder au sanctuaire de Fourvière, moyennant l'acquittement d'un droit de passage. Séduite par cette idée, Pauline obtient les autorisations municipales et met en œuvre le projet. Les revenus ainsi obtenus lui permettent, au bout de plusieurs années, de rembourser la totalité des dettes.



Mais l'usine n'existe plus : elle a été vendue au profit d'un des créanciers. En apparence, Pauline a donc échoué. En réalité, elle a fécondé par ses souffrances bien acceptées d'autres œuvres du même genre qui seront entreprises après elle. Au sein de l'Église, elle a été l'une des premières voix à s'élever contre les abus de la révolution industrielle, préparant ainsi l'Encyclique *Rerum Novarum* (1891) de Léon XIII, sur les droits des ouvriers à un juste salaire et à des conditions de vie décentes. De nos jours, l'Église, confrontée à des situations nouvelles, continue d'insister sur les devoirs de justice et de solidarité. Le 4 novembre 2000, le Pape Jean-Paul II a déclaré aux responsables politiques, lors de leur jubilé à Rome : « Avec le phénomène de la mondialisation des marchés, les pays riches et développés tendent à améliorer davantage encore leur situation économique, tandis que les pays pauvres tendent à sombrer dans des formes de pauvreté toujours plus pénibles... C'est l'esprit de solidarité qui doit croître dans le monde, pour vaincre l'égoïsme des personnes et des nations... Les chrétiens qui se sentent appelés par Dieu à la vie politique ont pour tâche de soumettre les lois du marché « sauvage » aux lois de la justice et de la solidarité. C'est l'unique moyen d'assurer à notre monde un avenir pacifique, en détruisant à la racine les causes de conflits et de guerres : la paix est le fruit de la justice ».

Après un répit de 35 ans, la maladie de cœur de Pauline s'aggrave. Languissante pendant plusieurs mois, la servante de Dieu reçoit à nouveau l'Extrême-Onction le soir du premier dimanche de l'Avent 1861. Le 9 janvier suivant, bien avant l'aube, on l'entend murmurer : « Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... Marie ! Marie ! Oui, oui, fiat ! » enfin : « Marie, ma Mère... je suis... tout à vous... ! » Ce sont ses ultimes paroles. À cinq heures du matin, le sourire aux lèvres, Pauline exhale son dernier souffle et entre, toute jeune, toute belle, toute radieuse dans la vraie vie, la Vie Éternelle. Le 25 février 1963, le bienheureux Pape Jean XXIII a déclaré l'héroïcité de ses vertus, ce qui lui vaut le titre de Vénérable.

Six ans avant sa mort, Pauline avait rédigé un testament spirituel où on peut lire : « Mon seul trésor est la Croix ! En m'abandonnant à vous, Seigneur, je souscris à mon véritable bonheur ; je prends possession de mon seul vrai bien. Que m'importe donc, ô volonté tout aimée et tout aimable de mon Dieu, que vous m'ôtiez les biens terrestres, la réputation, l'honneur, la santé, la vie, que vous me fassiez descendre par l'humiliation jusque dans le puits et l'abîme le plus profond... J'accepte votre calice. Je m'en reconnais tout à fait indigne, mais c'est encore de vous que j'attends le secours, la transformation, l'union et la consommation du sacrifice pour votre plus grande gloire et le salut de mes frères ».

Du 17 au 19 septembre 1999, ont eu lieu à Lyon et à Paris des célébrations en l'honneur du bicentenaire de la naissance de Pauline Jaricot. À cette occasion, le Pape Jean-Paul II a adressé à l'archevêque de Lyon une lettre élogieuse pour la Vénérable : « Par sa foi, sa confiance, sa force d'âme, sa douceur et l'acceptation sereine de toutes les croix, Pauline se montra vraie disciple du Christ... Mettre en évidence cette figure marquée très tôt par une volonté inouïe d'entreprendre, doit stimuler l'amour de l'Eucharistie, la vie d'oraison et l'activité missionnaire de toute l'Église dont la fin propre est de s'unir au Sauveur, de le faire connaître et d'attirer à Lui tous les hommes... En se mettant à l'école de Pauline, l'Église doit trouver un encouragement pour affermir sa foi, qui ouvre à l'amour des frères, et pour suivre sa tradition missionnaire, sous les formes les plus variées ».

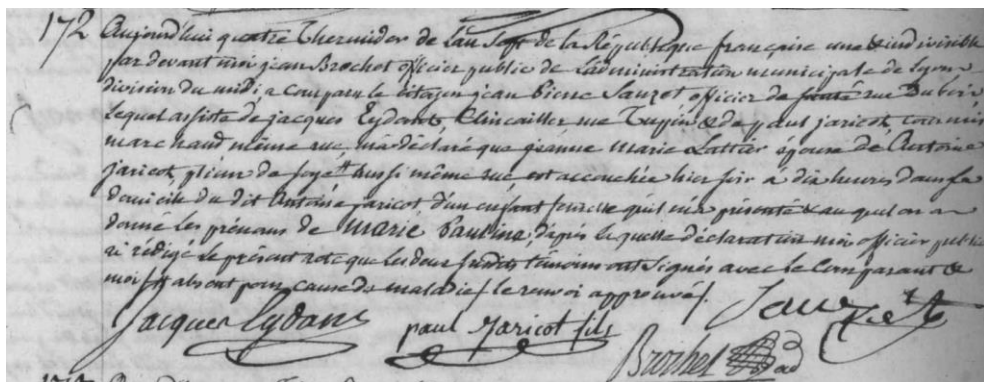
Que saint Joseph, Protecteur de l'Église et de sa Mission, nous obtienne la grâce d'imiter les exemples de la vénérable Pauline, et de travailler inlassablement à l'œuvre du salut des âmes.

Dom Antoine Marie osb, abbé

*Texte reproduit avec l'aimable autorisation de l'Abbaye
Saint-Joseph de Clairval.*

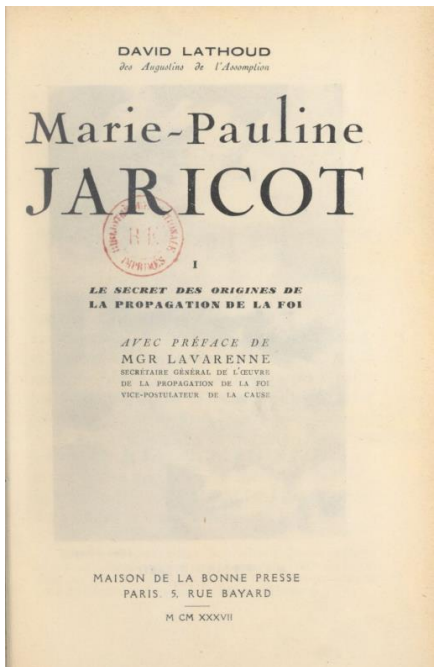
PAULINE JARICOT ET SAINT-JUST

Pauline Jaricot (Marie Pauline selon son acte de naissance) est née le 3 thermidor an VII (22 juillet 1799) dans la division du Midi, rue Tupin, d'Antoine Jaricot, plieur de soie, et de Jeanne Marie Lattier. L'adresse correspond à la paroisse Saint-Nizier.



Archives municipales de Lyon AC069123_2E91_0244 Lyon <http://www.fondsenligne.archives-lyon.fr/ark:/18811/v88xnffxoq89nvdq#>

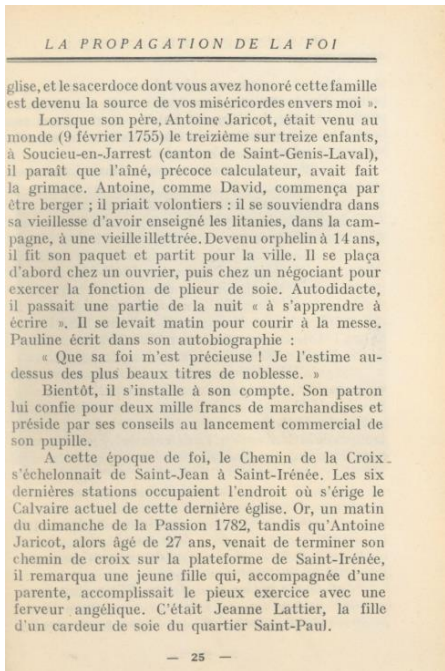
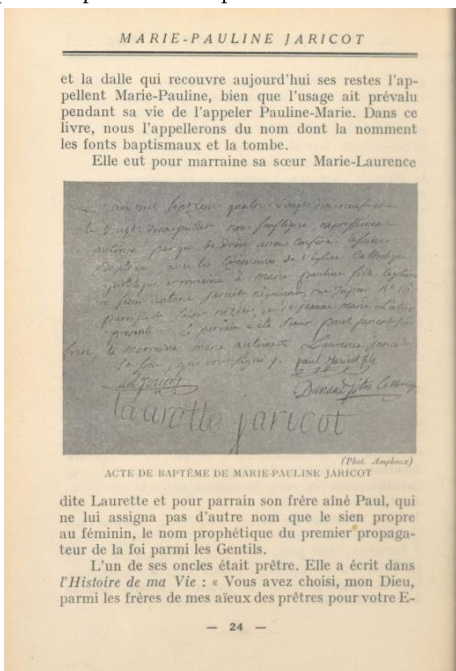
L'acte de baptême est reproduit dans un ouvrage publié en 1937 par le père David Lathoud :



MARIE-PAULINE JARICOT naquit le 22 juillet 1799 à Lyon, 16, rue Tupin, dans une maison qui a été depuis démolie et reconstruite sur un autre plan. Cette demeure était située sur la paroisse Saint-Nizier, dont le curé Renaud, docteur en théologie, ancien vicaire général de l'évêque intrus Lamourette, faisait figure de chef militant schismatique. Les églises de Saint-Polycarpe, de Saint-Paul et de Saint-Just, ainsi que la chapelle de l'hôtel-Dieu, était aussi desservies par des prêtres jureurs¹. Elle fut baptisée à domicile par un prêtre non assermenté. L'acte de baptême authentiqué par les signatures du père, du parrain et de la marraine,

(1) Cf. ANDRÉ LATREILLE, *Napoléon et le Saint-Siège* (1801-1803). *L'ambassade du cardinal Fesch à Rome*, Paris-1934, grand in-8° xxxviii-626 pages, p. 88. Sur la triste situation de Saint-Just, cf. H. MOLLÈRE, *Notes sur les victimes de la Révolution faisant partie de l'ancien Chapitre de Saint-Just*, Lyon, M. Audin, 1934, grand in-8° de 58 pages, p. 44-47.

Les premières pages sont directement consultables sur le site ci-dessous : https://shop.vivlio.com/product/9782307054672_9782307054672_1



L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf et
le vingt-deux juillet, nous soussigné, expressément
autorisé par qui de droit avons conféré le saint
baptême, avec les cérémonies de l'église Catholique
apostolique et romaine à Marie Pauline fille légitime
de sieur Antoine Jaricot négociant, rue Tupin N° 16,
paroisse de Saint Nizier, et de Jeanne Marie Lattier
présents. Le parrain a été sieur Paul Jaricot son
frère, la marraine Marie Antoinette Laurence Jaricot
sa sœur, qui ont signé. Paul Jaricot fils
Antoine Jaricot
Dunand J. de la Catholique

Laurette Jaricot

(Phot. Ampboux)

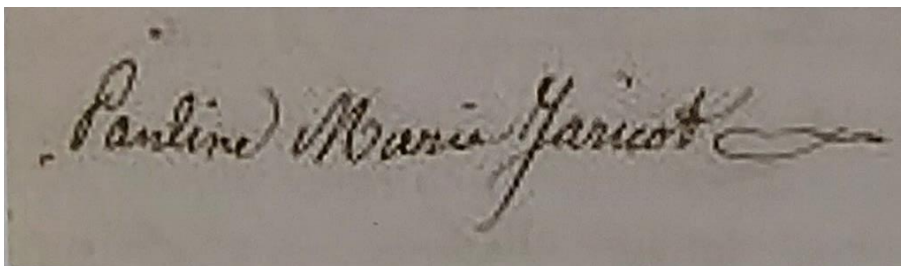
ACTE DE BAPTÊME DE MARIE-PAULINE JARICOT

Le baptême a été administré par un prêtre réfractaire, nommé Dunand, car la situation religieuse est loin d'être apaisée, le Concordat n'intervenant que deux ans plus tard :

« L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf et le vingt-deux juillet, nous soussigné, expressément autorisé par qui de droit avons conféré le saint baptême, avec les cérémonies de l'église catholique apostolique et romaine à Marie Pauline fille légitime de sieur Antoine Jaricot négociant, rue Tupin, n° 16, paroisse de Saint Nizier, et de Jeanne Marie Lattier présents. Le parrain a été sieur Paul Jaricot son frère, la marraine Marie Antoinette Jaricot sa sœur, qui ont signé. »

Paul Chopelin, dans *Ville patriote et ville martyre. Lyon, l'Église et la Révolution (1788-1805)*, p. 418, citant ce même David Lathoud, mentionne que le pape Pie VII, de passage à Lyon sur le chemin du retour à Rome après le sacre de Napoléon, aurait touché la tête de Pauline Jaricot et de son frère Philéas devant l'hospice de l'Antiquaille le 19 avril 1805. Or l'Antiquaille est bien sur le territoire de Saint-Just.

La **signature** de Pauline Jaricot figure au bas de l'acte de baptême, le 1^{er} avril 1848, de Marie, née treize ans plus tôt de Louis Delivany et d'Agathe Allemand. Mme Simone Wyss, qui reproduit cette signature dans l'article *Des signatures connues dans nos archives paroissiales*, publié en 2015 dans *Des découvertes à faire à Saint-Irénée et Saint-Just*, p. 49-50, écrit : « Il semble que les parents aient totalement disparu... Sans doute la fillette a-t-elle été recueillie par une de ces « providences » nombreuses à l'époque, notamment à Fourvière. Le baptême n'a d'ailleurs pas lieu à l'église de Saint-Just, il est simplement célébré par un prêtre (non nommé) « demeurant sur la paroisse de Saint-Just ». La marraine, propriétaire, réside au 50, montée Saint-Barthélemy, donc sur la paroisse de Saint-Just, ainsi que le parrain, Honoré Emilien Lançon, sans profession : est-ce dans la chapelle de cette maison de Lorette, propriété de Pauline depuis 1832 que le baptême est célébré ? La petite Marie devient en tout cas Pauline Marie. »

A photograph of a handwritten signature in dark ink on a light-colored, slightly textured paper. The signature reads "Pauline Marie Jaricot" in a cursive script. The name "Pauline" is written on the first line, "Marie" on the second, and "Jaricot" on the third, with a decorative flourish extending from the end of the last name.

Dans la liste nominative du recensement de 1861, elle est signalée comme habitant 40, montée Saint-Barthélemy. Il s'agit de la maison de la Breda, devenue maison de Lorette, où elle est établie depuis 1832.

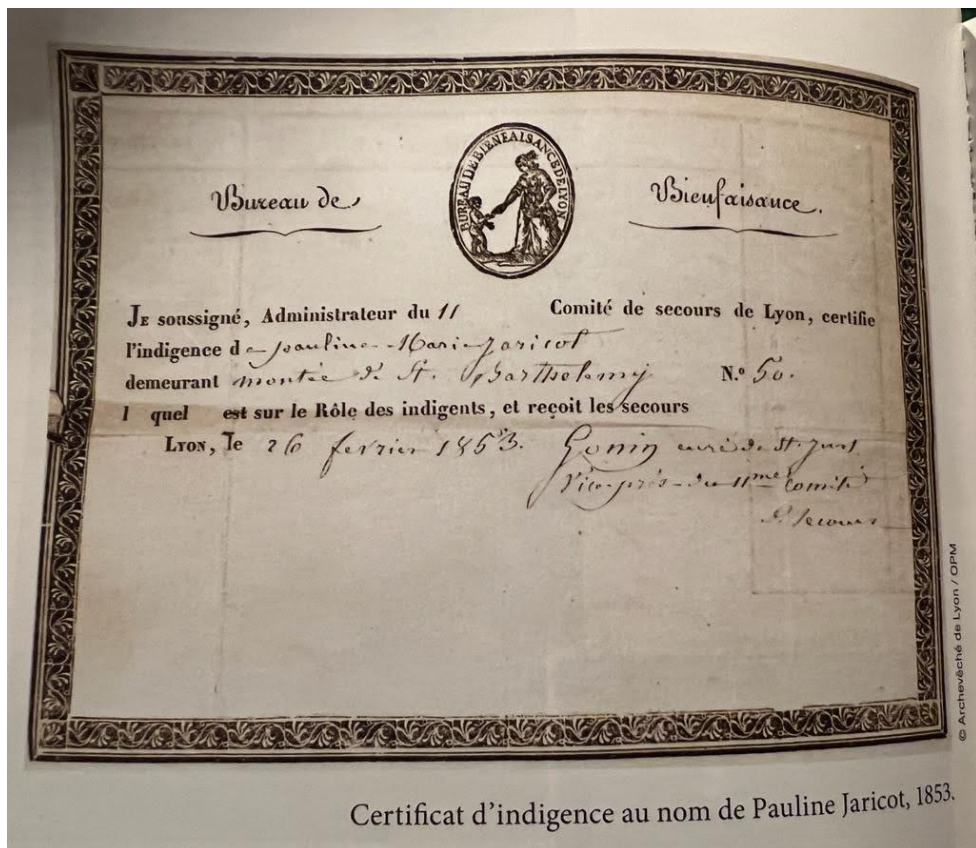
DESIGNATION	NUMEROS					NOMS	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ETAT CIVIL DES HABITANS.						AGE	OBSERVATIONS.	
	PAR QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue.							PRENOMS	SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.				
	des parties situées au hameau.	des parties situées au village.	des parties situées au hameau.	des parties situées au village.	des parties situées au hameau.				Célibat.	Mar. m.	Veu.	Mar. m.	Veu.			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14			
Montée Saint-Barthélemy n° 40					1	M. Huet	Maria	Propriétaire				1		44	✓	
					2	M. Huet	Maria	?				1		40	✓	
					3	M. Huet	Louise	?				1		38	✓	
					4	M. Huet	Paul	Propriétaire				1		62	✓	
					5	M. Huet	Françoise Marie	?				1		43	✓	
211					6	M. Huet	Maria	?				1		67	✓	
					7	M. Huet	Léonie	?				1		39	✓	
					8	M. Huet	Léopoldine	?				1		37	✓	
212					9	M. Huet	Maria Jeanne	Propriétaire					1	72	✓	
					10	M. Huet	Marie	?				1		50	✓	
					11	M. Huet	Françoise	Propriétaire				1		40	✓	
213					12	M. Huet	Julie	Propriétaire				1		20	✓	
					13	M. Huet	Marianne	Propriétaire				1		48	✓	
					14	M. Huet	Marie	Propriétaire				1		37	✓	
214					15	M. Huet	Adèle	Propriétaire				1		36	✓	
					16	M. Huet	Maria	Propriétaire				1		18	✓	
					17			Propriétaire	4	7	16	1				

SAINT-BARTHELEMY (MONTEE)

6 M 186Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon
<https://archives.rhone.fr/ark:/28729/zfgbv9pd6n2r/1f532103-3e70-4cbc-a467-7523a78677d2>

Si elle est née dans la paroisse Saint-Nizier, le 40, montée Saint-Barthélemy, où elle est morte, relève de la paroisse Saint-Just (voir le plan dans le salon attenant à la sacristie).

Si elle est mentionnée comme rentière en 1861 et comme propriétaire en 1862, elle a en réalité été ruinée par suite de l'échec de son entreprise d'œuvre en faveur des ouvriers et, devenue indigente, elle est inscrite au bureau de bienfaisance de la paroisse Saint-Just.



C'est dans sa maison qu'elle meurt le 9 janvier 1862¹.

21
 Jaricot
 Marie Pauline
 Céleste Calabroise

L'an mil-huit cent soixante-deux le Neuf Janvier, à huit heures quinze
 Minutes du soir, j'ai vu dans ma maison Jean Marie Bernard, Chevalier, Ecrivain,
 Agent en Chef de la Cinquième Arrondissement de Lyon Officier d'Etat-
 Civil par dérogation, avec toujours les deux Frédéric Fourrier,
 âgé de Cinquante ans, Propriétaire, demeurant à Lyon, Cours Morand 24,
 vers le côté inférieure, Et Hippolyte Comte âgé de cinquante-neuf ans,
 Employé d'Administration demeurant rue du Plat 2. Lesquels ont
 déclaré que Marie Pauline Jaricot, âgée de Soixante deux
 ans, née à Lyon, Citoyenne Propriétaire demeurant à Lyon, rue
 Saint Barthémy 10, fille des défunts Antoine Jaricot et Jeanne
 Marie Lalleu, est décédée aujourd'hui à quatre heures du matin, dans
 son domicile, montée Saint Barthémy 10. Dites deux nous mes
 sommes assurés. Lesdits faits ont été vérifiés avec soignées
 et ont été signés avec nous
 J. Bernard, Comte et Chevalier Bivety
 état

<http://www.fondsenligne.archives-lyon.fr/v2/ac69/visualiseur/etatcivil.html?id=690010415>

Et c'est dans l'église Saint-Just que se déroule la cérémonie funéraire, célébrée par l'abbé Bourdelin, vicaire.

4- J.
 Marie-Pauline
 Jaricot

L'an mil-huit cent soixante-deux, le onze janvier, nous
 vicaire soussigné, avons donné la sépulture ecclésiastique, en
 présence de l'Inspecteur civil, à Marie-Pauline Jaricot,
 célibataire, âgée de 62 ans, domiciliée avant hier, montée St
 Barthémy, n° 10

J. Bourdelin
 M. =

arch. dioc.

« L'an mil-huit cent soixante-deux, le onze janvier, nous vicaire soussigné, avons donné la sépulture ecclésiastique, en présence de l'Inspecteur civil, à

¹ On notera toutefois la discordance entre le numéro indiqué sur le certificat d'indigence (50) et celui (40) porté sur les autres pièces.

Marie-Pauline Jaricot, célibataire, âgée de 62 ans, décédée avant-hier, montée St-Barthélemy, n° 40. »

25	Jouin	Jean-Marie	Lucie	1						57
26	Chevallier		Vicaine	1						44
27	Boudalig	//	"	1						32

Quelques références internet :

<http://saintsdefrance.canalblog.com/archives/p82-12.html>

<https://www.paulinejaricot.org/biographie-de-pauline-jaricot>

<https://journals.openedition.org/cliio/96>

<https://rcf.fr/articles/vie-spirituelle/la-venerable-pauline-jaricot-1799-1862-la-conversion>

http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.mas_g&part=201696



CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

AVRIL 2022

Dimanche 10 avril

Nous entrons dans la Semaine Sainte par la messe des Rameaux. Ils sont bénis à la messe de 10h.

La semaine qui suit, de nombreuses permanences de confessions sont proposées afin de recevoir avec fruit les grâces de conversion données à Pâques.

Mercredi 13 avril

L'office des Ténèbres chanté à 20h30 nous fait entrer dans le Triduum sacré. Ces trois jours, cet office sera chanté le soir pour clore la journée et annoncer les sentiments du Christ du lendemain.

Jedi 14 avril

La Messe de la Cène est célébrée à 18h30. Le reposoir réalisé par quelques mamans de la communauté hébergera le Sauveur le temps de son agonie, jusqu'à l'office solennel du Vendredi-Saint.

Vendredi 15 avril

Le chemin de Croix est médité à 15h. Il réunit un grand concours de fidèles. L'office solennel de la Mort du Seigneur est célébré à 18h30.

Samedi 16 avril

Le ménage matinal de la Collégiale et la répétition liturgique du matin font venir de nombreuses personnes qui nettoient et parent à nouveau notre église de ses vêtements de fête.

La Vigile de la Résurrection est célébrée à 18h30, horaire permettant aux familles d'accompagner le Sauveur dans sa victoire sur la mort et le péché.

Dimanche 17 avril

Il est ressuscité, vraiment ressuscité Alleluia ! Nous fêtons la Résurrection de Notre-Seigneur. Notre chorale se dépasse après une semaine de grande qualité, tant pour le grégorien que pour la polyphonie.

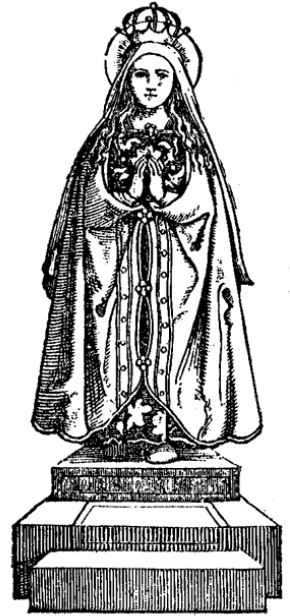
L'office des Vêpres est chanté à 18h30 pour clore ce saint Triduum.

Les vacances scolaires étant commencées depuis samedi, nous changeons les horaires de messes et attendons la rentrée sous le patronage de st Joseph le 1^{er} mai.

MAI, LE MOIS DE MARIE

De toute éternité, les trois Personnes divines ont fait de Marie, leur chef-d'œuvre de prédilection. Des hauteurs du ciel, l'Ave, cette salutation de la Trinité pour Marie, descend sur la terre, apportée par l'archange Gabriel, à la plus humble et à la plus parfaite des créatures. Saint Gabriel se présente à Marie comme l'ambassadeur, « l'envoyé de Dieu ». Il parle donc au nom de Dieu, c'est-à-dire au nom des trois Personnes divines : Père, Fils et Saint-Esprit.

La Salutation Angélique, Ave Maria ou « Je vous salue Marie » est sans doute la prière la plus connue à la Sainte Vierge. À l'occasion du mois de Marie, prenons le temps de méditer ces paroles si usuelles depuis notre jeune âge que nous n'y prêtons peut-être plus assez attention... De si belles paroles pour prier et aimer :



Les paroles de l'ange Gabriel : Je vous salue [Marie], pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.²

Dans l'antiquité, l'apparition d'un ange à un homme est un très grand honneur : les anges sont les messagers de Dieu, et ils sont supérieurs aux hommes. Aussi, aucun ange ne s'était jamais incliné devant une créature humaine... Le « Je vous salue » de l'ange Gabriel, l'un des plus grands archanges qui se tient devant le trône de Dieu, est un hommage incroyable, une vénération extraordinaire, qui ne s'explique que par le message qu'il apporte : Dieu demande à Marie de devenir sa Mère.

² Luc 1, 28. Le texte de la Vulgate comprend bien l'incise « vous êtes bénie entre les femmes », comme dans la salutation d'Elisabeth. Certaines versions récentes de la bible omettent ce passage. Le mot Marie a été rajouté lors de la rédaction de la prière.

Le nom de Marie signifie Reine, souveraine. Certains historiens donnent aussi au nom de Marie le sens de « pleine de grâces ». En admettant cette interprétation, l'ange Gabriel, en saluant la Ste Vierge s'est servi du nom de Marie et l'Évangéliste l'a traduit.

Dès les premiers moments de son existence, Dieu, qui destinait Marie à devenir mère de Dieu, l'a comblée de toutes les grâces possibles pour une créature. « Dieu aurait pu créer un monde et un ciel plus grands, mais il n'aurait pu créer une mère plus grande que la Mère de Dieu » dit saint Bonaventure. Alors que nous naissons tous souillés de la tâche du péché originel, Marie est dès sa conception Immaculée, pure et sans tache : jamais le moindre péché n'a souillé son âme. Puis, pendant toute sa vie, la Sainte Vierge ne cesse de grandir en grâces et en mérites. Marie est aussi appelée pleine de grâces, parce qu'elle a mis au monde Jésus, l'auteur de la grâce, et parce que Dieu veut que toutes les grâces qu'Il nous accorde passent par les mains de sa Mère : elle est médiatrice de toutes grâces.

Il existe entre Marie et Dieu l'union la plus intime : elle est un temple, un sanctuaire dans lequel Dieu réside avec une complaisance particulière. La sainte Vierge Marie entretient des relations privilégiées avec les trois personnes de la Sainte Trinité : elle est la Fille bien-aimée de Dieu le Père, qui lui a donné pour fils son Fils unique : l'enfant saint qui naîtra de Vous ; elle est la Mère de Dieu le Fils, Jésus : il sera appelé Emmanuel ; elle est l'Épouse du Saint-Esprit, dans le mystère de l'Incarnation : l'Esprit Saint viendra sur Vous.

« Dieu a tellement aimé Marie, qu'il la combla bien plus que tous les esprits angéliques et que tous les Saints, de l'abondance totale de tous les dons célestes... Il l'en combla au point que, toujours exempte de toute espèce de tâche du péché, toute belle et toute parfaite, elle réunit en elle une plénitude de sainteté et d'innocence telle, qu'au-dessous de Dieu, on ne peut en imaginer une plus grande ; telle enfin, qu'excepté Dieu lui-même, personne ne peut en comprendre la grandeur... La très sainte Vierge a été comblée d'une telle effusion de tous les dons célestes, d'une telle plénitude de grâces, d'un tel éclat de sainteté, qu'elle a été comme le miracle ineffable de Dieu ou plutôt le chef-d'œuvre de tous les miracles. » (Pie IX, *Ineffabilis Deus*, 8 décembre 1854).

Les paroles de sainte Élisabeth : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et [Jésus] le fruit de vos entrailles est béni.³

Marie est honorée par les hommes qui vivent sur la terre et louée par tous les saints du ciel, car Dieu lui a accordé le plus grand des honneurs, celui d'être la Mère du Sauveur. Cet honneur, désiré par toutes les filles du peuple hébreu, est donné à la plus humble : Marie est la plus favorisée des femmes, Dieu lui a accordé plus de grâces qu'à toute autre. Si Sara, Rébecca, Rachel, Judith, Esther, ou d'autres femmes moins connues ont été bénies de Dieu, elles n'ont pas eu ces grâces spéciales qui furent données à la Mère de Dieu. Marie, bénie entre les femmes, n'a pas connu deux des punitions du péché originel que reçoivent toutes les femmes : l'enfantement dans la douleur et la corruption de la mort. Elle n'apporte pas les malédictions, mais les bénédictions...

Jésus, le Fils de Dieu, est comblé (comme homme) de grâces, par Dieu son Père ; Il est l'objet des bénédictions des anges et des hommes. Son honneur et sa gloire sont inséparables de l'honneur et de la gloire de Marie : nous louons et nous honorons Marie à cause de son Fils Jésus. Cet hommage réjouit le cœur de Marie, car une mère participe des honneurs que l'on rend à ses enfants... Toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père (Philippiens 2, 11).

Les paroles composées par l'Église : « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi-soit-il. »

Au Concile d'Éphèse, en 431, fut définie, contre l'hérésie de Nestorius, la maternité divine de Marie. C'est probablement à cette époque que l'Église ajouta les paroles : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous. » Plus tard fut ajoutée la fin : « Pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ».

Marie est sainte, et elle est infiniment bonne. Comme mère, elle aime tous

³ Luc, 1, 42. Le mot Jésus a été rajouté lors de la constitution de la prière, et ne fait pas partie des paroles de sainte Elisabeth.

ses enfants, et elle veut notre bien. Elle intercède en notre faveur auprès de son divin Fils : elle ne nous donne pas la grâce, mais elle nous l'obtient de Dieu par ses prières.

Ceux qui viennent prier Marie viennent humblement à ses pieds : ils ont si souvent offensé Dieu et rejeté son amour... Mais « Il n'y pas de pécheur si misérable auquel la sainte Vierge ne veuille s'intéresser, s'il l'appelle à son secours » nous dit saint Bernard. Nous disons à Marie nos besoins : une protection dans tous les instants de notre vie, et une intercession particulière au moment suprême qui décide de notre éternité, la mort. Nous demandons à la sainte Vierge de chasser le démon par ses prières, d'écraser sa tête avec son talon : « Tous les ennemis qui assiègent le malade au moment de la mort, prennent la fuite à l'approche de la reine du ciel » dit saint Antonin, et saint Jérôme ajoute : « Marie assiste ses fidèles serviteurs à l'heure de la mort, vient à leur rencontre et leur obtient une sentence favorable au tribunal de Dieu ».

L'Ave se termine par Amen (Ainsi soit-il), afin de confirmer nos louanges, de renouveler et de résumer nos supplications et d'exprimer notre confiance en sa bonté maternelle et en sa puissante intercession.

Pourquoi avons-nous confiance en Marie ?

La Sainte Vierge est puissante auprès de Dieu, parce qu'elle est la mère de Jésus et la plus sainte des créatures. Pendant sa vie terrestre, Jésus obéissait à Marie, avec respect et simplicité. À sa prière, il opère son premier miracle... Au Ciel, Jésus reste le Fils de Marie : elle peut, par sa prière ce que Dieu peut par sa puissance. Et le cœur de Jésus se laisse toucher par les prières de Marie.

À cause de sa sainteté éminente, Marie est la Reine de tous les saints : elle est plus puissante qu'aucun d'entre eux. Établie par Dieu, Reine du ciel et de la terre, exaltée au-dessus de tous les chœurs des anges et de tous les ordres des saints, assise à la droite de son Fils unique, Jésus-Christ, ses prières maternelles ont une force très puissante ; ce qu'elle veut, elle l'obtient ; elle ne peut demander en vain.

La Sainte Vierge nous aime comme ses enfants, parce que Jésus, mourant sur la croix, nous l'a donnée pour mère : « Voici ton Fils » dit Jésus à Marie en

montrant saint Jean, et à travers lui tous les hommes de tous les temps. « Le cœur de cette bonne Mère n'est qu'amour et miséricorde, elle ne désire que de nous voir heureux, il suffit seulement de se tourner vers elle pour être exaucé. La Très Sainte Vierge se tient entre son Fils et nous. Quoique nous soyons pécheurs, elle est pleine de tendresse et de compassion pour nous » dit le saint Curé d'Ars.

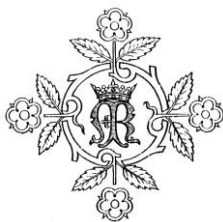
Comment aimer vraiment la sainte Vierge Marie ?

Nous pouvons l'honorer, c'est-à-dire avoir pour elle une profonde vénération dans nos gestes, un grand respect dans la récitation de nos paroles et un grand amour dans notre cœur, à l'image de l'amour que Jésus a eu pour sa mère, dans son obéissance, dans ses prières et dans ses dons. Nous essayons de lui témoigner l'amour qu'un enfant témoigne à sa mère : en nous faisant une joie de nous entretenir avec elle dans la prière ; en évitant avec soin tout péché, qui afflige son cœur ; en pratiquant les vertus dont elle nous a donné l'exemple.

Nous pouvons imiter ses vertus : « La sainte Vierge, dit saint Bernard, est toujours disposée à exaucer ceux qui l'invoquent, mais elle éprouve une prédilection spéciale pour ceux qui s'efforcent de marcher sur ses traces ».

Nous pouvons enfin invoquer Marie avec confiance dans tous nos besoins, spirituels et corporels, et célébrer de notre mieux ses nombreuses fêtes liturgiques : ce sont les occasions proposées par l'Église pour lui témoigner notre amour, en méditant à chaque fois sur un autre de ses privilèges extraordinaires...

abbé Jacques Olivier, fssp



ORDO LITURGIQUE

MAI 2022 – MOIS DE MARIE

Dimanche 1^{er} mai

Saint Joseph artisan ; 1^{ère} classe, Blanc
mémoire du 2^{ème} dimanche après Pâques

Lundi 2 mai : Saint Athanase, évêque et docteur, 3^{ème} classe, Blanc

Mardi 3 mai : de la férie, 4^{ème} classe, Blanc

Mercredi 4 mai : Sainte Monique, veuve, 3^{ème} classe, Blanc

Jeudi 5 mai : Saint Pie V, pape et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Vendredi 6 mai : de la férie, 4^{ème} classe, Blanc

Samedi 7 mai : Saint Stanislas, évêque et martyr, 3^{ème} classe, Rouge

Dimanche 8 mai

3^{ème} dimanche après Pâques
solennité de sainte Jeanne d'Arc, 2^{ème} classe, Blanc

Lundi 9 mai : Saint Grégoire de Nazianze, évêque, confesseur et docteur, 3^{ème} classe, Blanc

Mardi 10 mai : Saint Antonin, évêque et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Mercredi 11 mai : Saint Philippe et Saint Jacques, apôtres, 2^{ème} classe, Rouge

Jeudi 12 mai : Marie, médiatrice de toutes grâces, 3^{ème} classe, Blanc

Vendredi 13 mai : Saint Robert Bellarmin, évêque, confesseur et docteur, 3^{ème} classe, Blanc

Samedi 14 mai : de la Sainte Vierge le samedi, 4^{ème} classe, Blanc

Dimanche 15 mai

4^{ème} dimanche après Pâques, 2^{ème} classe, Blanc
solennité de saint Pothin et ses compagnons, 1^{ère} classe, Rouge

Lundi 16 mai : Saint Ubald, évêque et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Mardi 17 mai : Saint Pascal Baylon, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Mercredi 18 mai : Saint Venant, martyr, 3^{ème} classe, Rouge

Jeudi 19 mai : Saint Pierre Célestin, pape et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc
Vendredi 20 mai : Saint Bernardin de Sienne, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc
Samedi 21 mai : de la Sainte Vierge le samedi, 4^{ème} classe, Blanc

Dimanche 22 mai
5^{ème} dimanche après Pâques, 2^{ème} classe, Blanc

Lundi 23 mai : Saint Didier, évêque et martyr, 3^{ème} classe, Rouge
Mardi 24 mai : de la férie, 4^{ème} classe, Blanc
Mercredi 25 mai : Vigile de l'Ascension, 2^{ème} classe, Blanc

Jeudi 26 mai
Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1^{ère} classe, Blanc

Vendredi 27 mai : Saint Bède le Vénérable, confesseur et docteur, 3^{ème} classe, Blanc
Samedi 28 mai : Saint Augustin de Cantorbéry, évêque et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Dimanche 29 mai
Dimanche après l'Ascension, 2^{ème} classe, Blanc

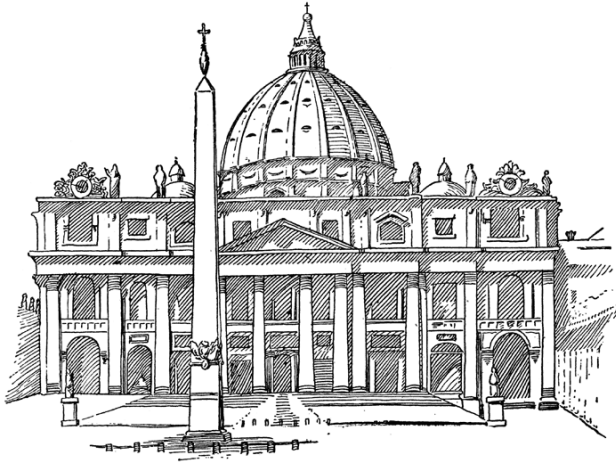
Lundi 30 mai : Sainte Jeanne d'Arc, vierge, patronne secondaire de la France, 2^{ème} classe, Blanc
Mardi 31 mai : Fête de Marie Reine, 2^{ème} classe, Blanc
Mercredi 1^{er} juin : Sainte Angèle de Merici, vierge, 3^{ème} classe, Blanc
Jeudi 2 juin : de la férie, 4^{ème} classe, Blanc
Vendredi 3 juin : Sainte Clotilde, reine et veuve, 3^{ème} classe, Blanc
Samedi 4 juin : Vigile de la Pentecôte, 1^{ère} classe, Rouge

Dimanche 5 juin
Dimanche de la Pentecôte, 1^{ère} classe, Rouge



- L'ÉGLISE ET LA HIERARCHIE-

Nous avons vu que l'Église était la société des fidèles qui croient en Jésus-Christ, instituée par ce même Jésus qui en est le chef réel et invisible. Il a laissé en place un chef visible, le pape, assisté par les évêques et les prêtres, pour accomplir auprès des fidèles la mission qui leur a été confié : enseigner, gouverner et sanctifier.



Les trois pouvoirs confiés à l'Église par le Christ

« Allez donc enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous toujours jusqu'à la fin du monde. » (*Mt. 28, 19*)

Les pouvoirs de l'Église découlent naturellement de la fin qu'elle poursuit. En fondant son Église, le Christ lui a confié la mission de prêcher sa doctrine et de conduire les âmes au salut.

Le Christ est prêtre, prophète et roi : l'Église va donc participer au sacerdoce du Christ par le pouvoir d'Ordre, au prophétisme du Christ par le pouvoir d'enseigner et à sa royauté par le pouvoir de gouverner. Les trois pouvoirs ne sont pas donnés de la même manière. Le pouvoir d'ordre est donné par

l'ordination et le pouvoir d'enseigner et de gouverner par la désignation de l'autorité.

1- Le pouvoir d'enseignement

Il est celui qui éclaire les intelligences. A Pierre, Jésus donne un pouvoir spécial : « Affermis tes frères » ; et à tous : « Allez, enseignez toutes les nations. » Le Christ lie son enseignement à celui des apôtres : « Qui vous écoute m'écoute. » Ce pouvoir d'enseignement, ou pouvoir doctrinal comporte dans un certain nombre de cas, l'infaillibilité, dont nous avons déjà parlé.

2- Le pouvoir de gouvernement

C'est le pouvoir de faire des lois, de juger les actions et de leur appliquer des sanctions. Jésus dit à saint Pierre puis aux apôtres : « Tout ce que tu lieras sur terre sera lié dans le ciel », c'est-à-dire obligera en conscience, devant Dieu. A saint Pierre il dit aussi : « Pais mes agneaux, paix mes brebis. » Pour cela, il faut commander.

L'Eglise a, de tout temps, exercé ce pouvoir de gouvernement.

3- Le pouvoir de sanctification

Il est celui qui permet d'administrer les sacrements, canaux de la grâce. Ainsi le baptême (« baptisez les au Nom du Père... »), la pénitence (« les péchés seront remis à qui vous les remettrez ») et l'eucharistie (« faites cela en mémoire de moi »).

Le Christ a donc voulu et fondé une société religieuse, hiérarchique et visible : son Eglise. A l'autorité de l'Eglise il a confié les pouvoirs d'enseigner, de gouverner et de sanctifier. Ainsi Bossuet affirme : « L'Eglise, c'est Jésus-Christ répandu et communiqué. »

Les membres de l'Eglise - sa hiérarchie

1- L'autorité et sa transmission dans l'Eglise primitive

Le Christianisme apparaît dès les Actes des apôtres et les Epîtres comme un corps social possédant une hiérarchie visible et des rites extérieurs. Ainsi les apôtres se considèrent comme envoyés par le Christ, comme « des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu. » (*1Cor. 4, 1*)

Comme l'Eglise s'accroît en nombre et qu'elle s'étend de plus en plus, les apôtres se désignent des auxiliaires et des successeurs. Après des apôtres apparaissent donc des « anciens » (en grec : presbyteros = prêtre), des « surveillants » (episcopos = évêque) et des « serviteurs » (diaconos = diacre).

Ils sont choisis par la communauté mais ils reçoivent des apôtres leurs fonctions et leurs pleins pouvoirs.

Ainsi, il n'y a eu aucune interruption entre les ordres donnés par Jésus et l'établissement de cette société hiérarchique. Certes, cette Eglise n'est pas apparue toute faite, avec les rouages que nous connaissons aujourd'hui, mais aussitôt après la Pentecôte, les apôtres ont commencé la mise en place du Royaume de Dieu tel que Jésus l'avait voulu et dans toutes les lignes essentielles.

2- A la tête de l'Eglise se trouve le pape

Ce mot vient du grec : papas = père. Le pape est le chef suprême et possède la plénitude des pouvoirs accordés par Jésus-Christ à son Eglise. Il porte différents noms : le Vicaire (celui qui remplace) de Jésus-Christ ; le successeur de saint Pierre ; le Saint-Père ; le Souverain Pontife ; le Pasteur suprême, celui qui a la garde de toute l'Eglise, son troupeau.

3- Les évêques

Au-dessous du pape et soumis à sa juridiction se trouvent les évêques qui jouissent comme lui de la plénitude du sacerdoce mais dont les pouvoirs d'enseignement et de gouvernement sont limités à leurs diocèses respectifs qu'ils dirigent.

4- Les prêtres

Ils sont les auxiliaires de l'évêque pour le soin des âmes. Ils ont pour mission d'enseigner et d'administrer les sacrements, sauf ceux de confirmation et d'ordre qui sont réservés à l'évêque.

Certains exercent leur ministère dans une circonscription appelée paroisse et ont le titre de curés. Ils tiennent tous leurs pouvoirs de l'évêque du diocèse. Le curé (du latin « cura » = soin) est un prêtre à qui l'évêque a confié la garde, le soin d'une paroisse.

5- Les autres fidèles

Laïcs, consacrés, religieuses et religieux non-prêtres, n'ont aucune part à l'autorité ecclésiastique. Ils sont enseignés, gouvernés et sanctifiés par leurs pasteurs. Néanmoins, ils participent à l'établissement du règne de Dieu, en secondant puissamment leurs pasteurs dans la transmission de l'instruction chrétienne, en les soutenant de leurs ressources financières et en les défendant contre les attaques et les violences de l'impiété, ou en mettant au service de l'Eglise leurs compétences dans de nombreux domaines profanes. Le fidèle (du latin « fides » = foi) est celui qui a la vraie foi, qui appartient à l'Eglise catholique.

Les trois états de l'Eglise : militante, souffrante et triomphante.

1- L'Eglise militante

Elle est constituée de ceux qui vivent sur la terre et sont en marche vers le ciel (on parle aussi de l'Eglise pérégrinante), ou qui luttent avec le Christ. Elle est composée à la fois des justes, les fils du royaume (le blé) et des pécheurs, les fils du diable (l'ivraie), selon la parabole de saint Matthieu (13, 38).

2- L'Eglise souffrante

Ceux sont tous ceux qui sont morts en état de grâce et qui se purifient encore dans le purgatoire pour les peines temporelles dues à leurs péchés.

3- L'Eglise triomphante

Elle est composée de tous les hommes qui jouissent de la vision de Dieu dans le ciel (on parle aussi de l'Eglise céleste). Ils sont dans la joie avec la sainte Vierge Marie, les anges et tous les saints. Ils ont vaincu leurs ennemis.

Ces trois états s'unissent entre eux dans la communion des saints pour adorer « l'Unité dans la Trinité et la Trinité dans l'Unité », et pour confesser leur foi en Jésus : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » (Mt. 16, 16)

La communion des saints

Ceux qui sont justifiés en étant membres de l'Eglise sont saints et constituent ensemble la communion des saints. Ainsi les trois parties de l'Eglise (militante,

souffrante et triomphante) forment entre elles une communauté de vie surnaturelle où tous les chrétiens baptisés sont unis avec le Christ leur chef et entre eux. Le Christ rassemble les membres de son Eglise dans une unité spirituelle, où il est la tête, les membres de ce corps étant comme les sarments de vigne, rattachés au tronc. Dans ce corps mystique circule une sève, un sang qui est la vie de la grâce.

Les chrétiens peuvent donc s'aider les uns les autres, se soutenir dans les épreuves et les tentations, et profiter du secours du ciel ou de leur prochain. De plus, nous avons déjà vu que nous pouvons (et devons) prier pour les âmes du purgatoire, et recevoir l'aide des saints du ciel.

Saint Paul résume toute cette doctrine dans sa première lettre aux Corinthiens : « Qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais qu'au contraire les membres se témoignent une mutuelle sollicitude. Un membre souffre-t-il ? Tous les membres souffrent avec lui. Un membre est-il à l'honneur ? Tous les membres se réjouissent avec lui. Or, vous êtes, vous, le corps du Christ, et membre chacun pour sa part. » (12, 25s)

abbé Côme Rabany, fssp



L'ÎLE VENITIENNE DE SAN FRANCESCO DEL DESERTO



San Francesco del Deserto est une île de la lagune de Venise, située entre deux îles plus grandes, San Erasmo et Burano, et non loin de l'île qui fut l'un des grands foyers d'habitation de la lagune : Torcello. De taille modeste, elle est entièrement un couvent franciscain depuis le retour d'Égypte de Saint François d'Assise au XIII^{ème} siècle.

Arrêtons-nous un instant sur cet épisode marquant de la vie de Saint François. C'est en septembre 1219 que saint François d'Assise voyage en Égypte, voisine de la terre sainte, profitant d'une trêve pendant la cinquième croisade. Or pour se rendre d'Italie en Palestine et en Égypte, il profite de marchands vénitiens ayant entendu parler du *poverello* qui avait alors commencé son œuvre réformatrice au sein de l'Église, dans une pauvreté et une humilité remarquable. Au cours de son séjour, saint François rencontrera le sultan ayyoubide d'Égypte Al-Malik Al-Kâmil à Damiette, un port du delta du Nil. C'est d'autant plus étonnant que la guerre se déchainait alors sur la terre égyptienne, et les armées chrétiennes et musulmanes s'affrontaient déjà depuis plus d'un an.

Il s'arrêta à son retour vers l'Italie à Venise, où le laissèrent les marchands avec qui il avait voyagé. C'est selon la tradition sur cette île qu'il a fait escale, île où

est conservée précieusement la cellule où il a demeuré, et c'est à cause de ce lieu éminemment précieux pour les franciscains qu'un couvent a été édifié autour de cette cellule et que la présence franciscaine en ce lieu est attestée depuis le XIII^{ème} siècle.

Même si l'occupation de ce lieu sur la lagune date de la période romaine, c'est véritablement à cette époque que les constructions se sont organisées autour de ce petit complexe conventuel franciscain. En 1220, lorsque cette île s'appelait alors Île des Deux Vignes, elle fut choisie pour construire ce couvent, dans l'isolement et loin du monde. Après la mort de Saint François d'Assise, Jacopo Michiel, propriétaire de l'île (d'une très importante et très ancienne famille vénitienne dont est issu un doge et qui est liée par alliance au patriarche de Grado Angelo Barozzi), se mit d'accord avec Saint Antoine de Padoue, qui était alors provincial, pour faire ériger une église en l'honneur du saint. Il légua l'île le 4 mars 1233 à l'ordre des Franciscains Conventuels de Venise, qui y construisirent un couvent. Ce fut alors une succession des multiples familles franciscaines qui occupèrent le lieu :

En 1453, Pie II concéda l'île aux Frères Mineurs Observants, qui restaurèrent l'église et le couvent. Ils y édifièrent un cloître de style renaissance. En 1493, Clément VII y installa des Mineurs Réformés, qui habitèrent l'île jusqu'en 1806, où ils furent chassés par Bonaparte. Les frères se réfugièrent alors au couvent Saint Bonaventure de Venise. Le couvent, à la suite de la chute de la République de Venise orchestrée par Napoléon, devint une poudrière, puis en 1858 l'île fut cédée par les Autrichiens au diocèse patriarcal de Venise et les frères Mineurs y refondèrent le monastère qui est encore actif aujourd'hui.

L'évocation de ce couvent retiré au fond de la lagune vénitienne doit nous faire repenser à l'occasion de sa fondation, à savoir le retour de saint François d'Égypte. Souvenons-nous que c'est à son retour vers l'Italie qu'il a séjourné sur cette île. C'est une occasion pour nous, qui vivons dans un monde où l'apostolat auprès des musulmans va devenir une priorité, de se souvenir de ce passage des *Fioretti* si édifiant, où il est question de la conversion du sultan, sur son lit de mort, se souvenant de ses entretiens avec le saint d'Assise : *et son âme fut sauvée par les mérites et l'opération de Saint François.*

abbé Jean-Cyrille Sow, fssp



ACTES DE CATHOLICITE

Baptêmes

Ont été régénérés par les eaux du baptême :

- ❖ Foulques Boreau de Roincé, le 3 avril 2022 en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Louis Gaucher, le 5 avril 2022 à l'hôpital Louis Pradel.
- ❖ Alix de Villèle, le 9 avril 2022 en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Amaury Mallevall, le 9 avril 2022 en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Pierre Clerc, le 9 avril 2022 en la collégiale Saint-Just.

Première communion

A reçu pour la première fois Jésus-Eucharistie :

- ❖ Wandrille de Riberolles, le 23 avril 2022 en la collégiale Saint-Just.

Mariage

Se sont unis par les liens sacrés du mariage :

- ❖ Jehanne Brosseau et Ken Evans, le 30 avril 2022 en la collégiale Saint-Just.

ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 09h30 à 10h30.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, les vendredis hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio.
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Prochains cours les mercredis 4 et 18 mai, 1^{er} et 15 juin.**
- ❖ Pour les étudiants : cercle Saint-Alexandre : le 3^{ème} lundi de chaque mois (sauf vacances), à 20h00, au 2 rue Franklin (Lyon 2^{ème}). **Prochaines rencontres : lundis 16 mai et 20 juin.**
- ❖ Pour adultes : le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h30, à la maison Padre Pio. **Prochains cours : jeudis 5 mai (conférence FX Clément) et 2 juin.**

Répétitions des servants de messe :

Samedis 7 et 21 mai à 9h30 : uniquement pour les servants convoqués.

Premier vendredi du mois

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- Récollecion le matin à la Maison Padre Pio : messe (8h30), conférence (9h45) et heure sainte avec confessions (10h30); fin à 11h30. **ATTENTION : PAS DE MATINEE SPIRITUELLE LE 6 MAI.**
- Messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00, à la collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

ANNONCES DIVERSES

Rosaire pour la Vie

Comme tous les 3^{èmes} samedis du mois, Rosaire aux intentions des victimes de l'avortement. Rendez-vous à 12h00 sur le parvis de Notre-Dame de Fourvière. Prochaines dates les samedis 21 mai et 18 juin.

Association Collégiale Saint-Just mémoire et patrimoine

N'hésitez pas à adhérer pour soutenir son action. Ces adhésions sont importantes pour la représentativité de l'association, particulièrement dans les circonstances actuelles.



Reprise des ouvertures de la collégiale

Les permanences du samedi pour l'ouverture de la collégiale entre 14h30 et 17h30 vont reprendre tous les samedis à partir du samedi 2 avril. Il nous faut renforcer notre équipe : s'adresser à Bruno Beth (07 60 46 58 18) ou à un autre membre de l'association.

Pour nous soutenir dans nos projets :

<https://www.payassociation.fr/csjmp/DONS>

Toutes les informations sur la page facebook de l'association :

<https://www.facebook.com/collegialesaintjust/>

La chorale recrute



La chorale qui contribue si bien à la beauté de la liturgie et à l'attractivité de notre communauté a besoin de renforts dans tous les pupitres : soprano, alto, ténor et basse.

Nous recherchons aussi des hommes pour le propre grégorien.

C'est une façon très belle de se mettre au service de Dieu et de la communauté. Les répétitions ont lieu le mercredi soir. Prenez contact avec Isabelle Fradot notre chef de chœur, ou avec l'abbé Rabany pour le grégorien. Merci !

Conférence de François-Xavier Clément

Père de famille, 4 enfants, philosophe de formation. Enseignant, puis chef d'établissements scolaires du second degré, directeur de l'enseignement catholique de la Loire jusqu'en août 2015, et chef d'établissement coordonnateur d'un Groupe scolaire parisien.

Venez nombreux !

**URGENCE
DE L'ÉDUCATION INTÉGRALE
DE LA JEUNESSE**

Conférence de François-Xavier CLÉMENT
auteur de «La voie de l'éducation intégrale»,
fondateur de Saint-Joseph Education
suivie d'un cocktail/dédicace de son livre

**JEUDI 5 MAI À 20H30
À FRANCHEVILLE**



Maison Saint Padre Pio - FSSP
1, chemin de la Petite Champagne
69340 Francheville

Parking sur place

Programme

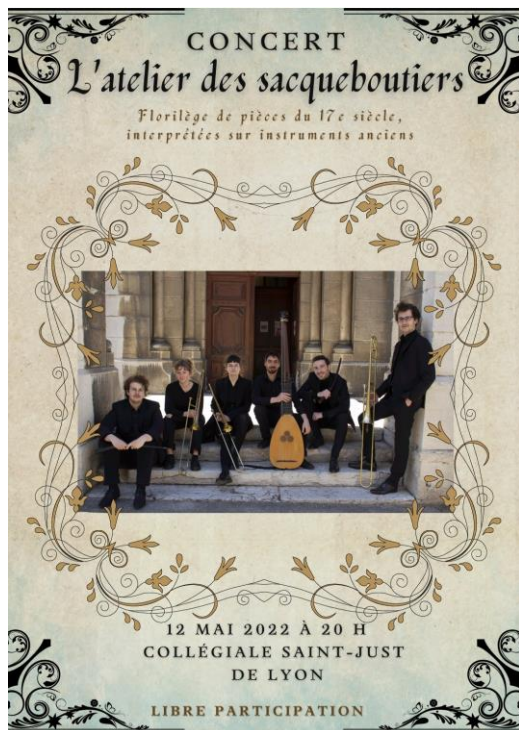
20h30/21h45: Conférence/questions
21h45/23h: Cocktail/dédicace



RENDEZ-VOUS 2021-2022

- ❖ sam. 7 mai 2022 : Confirmations par S.E.R. Mgr Gobilliard
- ❖ dim. 15 mai 2022 : Professions de foi
- ❖ sam. 21 mai 2022 : Vêpres pontificales présidées par S.E.R Mgr Le Gall
- ❖ sam.-dim. 21-22 mai 2022 : Béatification de Pauline Jaricot
- ❖ dim. 19 juin 2022 : Premières communions
- ❖ sam. 25 juin 2022 : Kermesse paroissiale

Concert à St-Just le 12 mai, à 20h00 :



DON EN LIGNE : dons.fssp.fr/lyon



Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : Mai 2022.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 www.communicantes.fr

Abbé Paul Giard - Chapelain

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : abbe@giard.fr

Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 66 71 08 36 Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : abbe.hubertlion@gmail.com

Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : sowjc@yahoo.fr



COLLEGALE SAINT-JUST - 41 RUE DES FARGES – 69005 LYON

Dimanche et jour de précepte

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : **Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement, *sauf vacances scolaires*
- 19h30 : Messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi, *hors vacances scolaires*

- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

Le vendredi, *hors vacances scolaires*

- 07h00 : Messe lue
- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

Le samedi

- 11h00 : Messe lue, *9h45-10h45 confessions*



MAISON SAINT-PADRE-PIO

Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, *hors vacances scolaires*